

Compte-rendu du Conseil Municipal – Jeudi 16 Octobre 2008 à 21 heures

Présents : Mrs FESQUET Pierre, GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François, Mmes CHAMBOULEYRON-JULLIAN Sylvie, CHOQUET Christine, LAUZE Marie Christine, Mrs DELEMAR Hugues, PASCAL Jean-Pierre, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc.

Secrétaire de mairie : Mme Colette CHAPELAIN

Secrétaire de séance : Philippe GODE

- **Lecture de l'ordre du jour** et questions diverses.
- **Approbation du Compte rendu du dernier Conseil Municipal** – 28 août 2008 : approuvé à l'unanimité.
- **Réseau alimentation de l'eau**

Restitution du diagnostic EPUR. Deux fuites ont été repérées et réparées. Les pertes ont été massivement réduites. Des fuites persistent sur le captage des Lumières (flotteur) et la bâche de Rodet qui doit être abandonnée..

Rappel : Le captage des Lumières révèle des teneurs en Nickel non tolérées par les normes actuelles. Un nouveau système d'alimentation doit être mis en place pour 2011 au plus tard. Diverses solutions ont été imaginées, puis chiffrées :

Raccordement du réservoir de l'Exil au réservoir des Lumières	540 000 € HT
Refoulement du captage de Rodet au réservoir des Lumières	480 000 € HT
Renforcement du réseau de Rodet puis sur Appias par la Pélucarie	300 000 € HT

Pour le réseau d'alimentation en eau des Lumières, les subventions du projet sont importantes : 75 %, réparties comme suit :

- 50 % par le Conseil Général
- 25 % par l'Agence de l'eau

L'ensemble des travaux d'étude réalisés par GAXIEUX Ingénierie (EPURE) se chiffre à 108294,54 € HT pour la première tranche (réservoir de Rodet –la Pélucarie

Les travaux sur le réseau ont été répertoriés et leur urgence a été hiérarchisée.

Le nettoyage des réservoirs sur les différents circuits est prévu fin octobre. Le nettoyage se fera désormais annuellement et devrait permettre une réduction conséquente de l'utilisation du chlore.

Par ailleurs, les travaux de nettoyage des végétaux autour des captage du Mas, Rodet, La Boissonnade seront poursuivis, l'objectif étant d'obtenir une « plate-forme » parfaitement propre pour favoriser l'assainissement.

➤ **Prix de l'eau**

Après l'exposé des travaux à venir et leur impact pour le budget, le Maire rappelle :

<u>actuellement</u> ,	tranche 1 à 100 m ³ :	0,65 €
	tranche ≥ 100 m ³ :	0,23 €
	assainissement	0,94 €
<u>Proposition</u>	tranche 1 à 100 m ³ :	0,65 € (prix maintenu)=
	tranche ≥ 100 m ³ :	0,24 € (augmentation de 0,01 €) +4%
	assainissement	0,95 € (augmentation de 0,01 €) +2%

Proposition : augmentation de 2% de l'abonnement, soit :

Résidences :	137,50 € (au lieu de 134,80 €)
Gîtes :	94,10 € (au lieu de 92,30 €)

Proposition : augmentation des services +2% :

Branchement au réseau assainissement :	897,60 € (au lieu de 880 €)
Pose Compteur :	463,00 € (au lieu de 454 €)
Remplacement de compteur :	88,50€ (au lieu de 86,70€)

Le retraitement des fosses sera payé au prix réel, avec une aide de 20% du SDEE si l'on passe par la mairie.

Délibération : pour : 11 contre : 0 abstention : 0

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

➤ **Prix de la cantine**

Le prix actuel de 3,14 € / repas est maintenu.

Rappels : le budget de la cantine municipale s'élève à 13 350 € pour 5268,40 € de recettes. Le coût du transport par repas est de 4,81 €. L'aide de la Municipalité est de 65 % (sur le prix et transport des repas) ; Proposition adoptée à l'unanimité.

Rappel : Les repas sont faits dans les cuisines du Collège de Saint Etienne Vallée Française et sont acheminés quotidiennement par un transporteur privé.

Des parents d'élèves du Collège et de l'École de St-Roman ont exprimé l'idée d'envisager l'utilisation croissante de produits locaux, naturels, et dans la mesure des possibilités financières, de produits labellisés « biologiques ».

Le Conseil Municipal n'a pas la responsabilité de la fabrication des repas. Tous les membres de l'équipe municipale s'accordent cependant pour exprimer leur intérêt pour toute initiative visant une alimentation de qualité dans les cantines scolaires.

➤ **Travaux en cours**

- Le Parking de la Mairie est en cours de travaux
Gravette dans la cour, barrière le long du Gardon, Rampe d'accès en béton.
- Can de l'Elze : chemin et reprise de l'épingle terminés
- Des panneaux STOP pour les chemins accédant sur la départementale sont à prévoir (Appias, Le Salt, Can des Noyers...)
- Entreprise Legrand est commandée pour les travaux sur Arbousses.
- L'enfouissement des réseaux est presque terminé, l'entreprise ENGELVIN s'est déplacée sur d'autres chantiers mais doit effectuer le câblage sur la partie Moissac- Le Cambon à partir

du 20 octobre.

- La sortie de la route de Fobies est très dangereuse. Une demande de mise en sécurité doit être adressée à la DDE.

-Projet parking stèle à SAINT ROMAN : avec le SDEE un programme de 5000 € subventionné au tiers est envisagé pour 2009. Délibération prise à l'unanimité.

- Village de Vacances de St-Roman : une réunion de travail est prévue pour le vendredi 31 octobre, avec M. Avon, représentant la SELO (bilan de la saison touristique, travaux d'entretien du village à court et moyen terme - notamment sur le réseau assainissement, sur 2 gites en particulier).

➤ **Syndicat Mixte**

- Gestion directe du Village de vacances de St-Etienne VF

Excédent de fonctionnement de 78 €

Le projet de rénovation du village de vacances est en suspens depuis plusieurs années.

La décision concernant l'adhésion ou non de la Commune de St-Etienne VF au Syndicat Mixte (ce qui ferait correspondre Syndicat Mixte / Communauté de Communes) sera prise dans les prochaines semaines

- Centre de stockage de matières inertes : des possibilités existent au niveau de l'ancienne carrière de Schiste sur Gabriac.

- La Commune de Moissac a demandé au Syndicat Mixte de prendre en charge l'éclairage de la zone artisanale comme la voirie.

➤ **Communauté de communes**

- « Nouveau Piboulio » : M. Boulmot, résidant aux Plantiers, effectue la Pré-étude pour une réalisation écologique.

- Création d'un poste d'Agent technique : l'appel d'offre sera effectué par le centre de gestion de la fonction publique territoriale.

- Délibération contre l'exonération de la Taxe d'habitation pour logements vacants (supérieur à 5 ans) : délibération est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de Moissac.

- Projet de signalétique DFCI (prévention des risques, notamment incendie, meilleure pénétration des secours) : la Communauté de Communes décide une subvention de 5000 €

- Signalétique autour de la Picharlerie : aides de l'Etat revues à la baisse (50 % au lieu de 60%) : un recours est envisagé pour récupérer ce taux de subvention.

- Plan Aménagement Paysager

Site de la Boissonnade : la restauration des escaliers à l'identique (sans béton) ainsi que l'accès aux personnes handicapées est à l'étude.

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) : définir des zones à bâtir sur la Communauté de Communes : 3 ans pour les études avec pour objectifs : préservation des terres agricoles et forestières ; tenir compte des contraintes environnementales, des réseaux de distribution (eau, assainissement, voirie...). Elaboration suivi d'une carte intercommunale soumise à enquête publique par commune, et mise en délibéré.

- « Hameaux durables » dans la vallée : projet pour 4 ou 5 logements ayant des unités communes. Ce projet se situerait en continuité de la zone artisanale du syndicat sur les parcelles boisées au dessus du lieu –dit « Fes ». Des demandes d'acquisition du terrain sont en cours.

➤ **Questions diverses**

- Le repas pour les personnes âgées (+ de 70 ans) sera offert le samedi 10 janvier à midi (précisions ultérieures)

➤ Le Loto de l'Ecole aura lieu dimanche 16 novembre à 15 h au Piboulio

LA SEANCE EST LEVEE A 0H30